

métropolitaine de St- Maurice de Vienne, j'ai eu l'honneur de vous adresser, le 17 mai passé, un rapport officieux divisé en chapitres de *mutilations*, *anachronismes*, *innovations* (1). Cette

(1) Voici le résumé de ce rapport :

MUTILATIONS. — Un entrepreneur, en faisant exécuter les travaux prévus par un devis, se trouve quelquefois privé par l'architecte de toutes prescriptions de mesures conservatrices pour les sculptures ; c'est ce qui est arrivé dans notre basilique. Lors de la reconstruction de la voûte de l'apside (XIII^e siècle), pas un chapiteau de l'élégant triforium, que les guerres de religion et la révolution de 1789 avaient respecté, n'est resté intact. Je ne parlerai pas de toutes les écornures commises à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice, non plus que des cassures faites aux délicates sculptures de la façade par le peu de soin apporté à ses opérations par un dessinateur aux ordres de l'architecte ministériel. Il est nécessaire de réparer les désastres causés par les restaurations.

ANACHRONISMES. — Cinq travées de la nef majeure, appartenant au style flamboyant (2^e moitié du XV^e siècle), ont été couronnées par des balustrades à quatre lobes, empruntées au style ogival des XIII^e et XIV^e siècles. Sur cette partie de l'édifice, tous les mascarons des gargouilles et autres, habilement exécutés, du reste, ont été reproduits de ceux de l'apside, ou empruntés au style roman, et cela lorsque l'architecte avait à s'inspirer de motifs réels sur la façade et sur la tour de gauche. On doit restituer à l'édifice le caractère qui lui était propre.

INNOVATIONS. — L'emplacement des grands et des petits cloîtres est encore facile à distinguer par les nombreuses inscriptions qui couvrent les murailles des anciennes galeries, et par les consoles qui ont supporté les chevrons de la toiture. L'ensemble des cloîtres, ce magnifique accessoire de la basilique, pouvait encore se recomposer par l'imagination à l'aide de ses ruines. La bibliothèque du grand chapitre séparait les grands cloîtres des petits ; ses restes étaient encore apparents sur le flanc du collatéral, appartenant à la deuxième moitié du XII^e siècle, dont le brillant couronnement avait, sur ce point, une physionomie différente du reste. La partie du mur sur lequel était appuyé le bâtiment de la bibliothèque, était privée de toute fenêtre. L'architecte ministériel en a fait pratiquer une qui n'existait, à l'intérieur de l'église, qu'à l'état de décoration murale, et il a fait disparaître les traces de ce bâtiment intermédiaire. Les travaux prévus se composeront de l'établissement de la symétrie sur l'arcature couronnant le collatéral, et que l'on se